

Solidaires

Fonction Publique

Paris le 11 mai 2026,

À Monsieur David Amiel,
Ministre de l'Action et des comptes publics

Monsieur le ministre,

Depuis de très nombreuses années les agentes et agents publics subissent à la fois un gel de leurs rémunérations par l'absence de revalorisation du point d'indice ainsi qu'un tassement structurel des grilles de rémunérations.

Ces deux points s'ajoutent à de nombreux autres sujets d'insatisfaction pour les agent-es publics. Ils s'inscrivent dans une politique qui refuse de répondre aux urgences sociales tout en remettant en cause des droits acquis : Autorisations Spéciales d'Absence, Temps partiel Thérapeutique, transposition au rabais de la directive transparence salariale ... autant de motifs d'insatisfaction et de colère qui se cumulent.

Les salaires réels dans le secteur public sont toujours inférieurs à ceux du secteur privé à volume de travail égal. Les quelques mesures de ces dernières années n'ont relevé que du saupoudrage. L'augmentation de 5 points d'indice sur toutes les grilles en 2024 se traduit en effet par une augmentation limitée à 20 euros net mensuels, qui ont été aussitôt grignotés par l'augmentation du coût de la vie.

Le point d'indice n'est, en réalité, malgré quelques réévaluations cosmétiques pas réévalué sérieusement depuis plus de 15 ans.

Désormais, les agent-es au sommet de leur grille ne bénéficient plus de la garantie de pouvoir d'achat (GIPA) qui leur permettait de ne pas voir leur salaire réel baisser graduellement.

Pour cause de crise sanitaire, de guerre ou autres raisons austéritaires, il est demandé tous les ans de faire des efforts et d'accepter, sans sourciller, un énième gel du point d'indice au nom de l'effort collectif.

Depuis des années, l'ajustement budgétaire se fait au détriment des agentes et agents publics, dont les salaires stagnent tandis que le coût de la vie augmente. Solidaires le rappelle. L'argent doit être cherché là où il est : dans la fraude et l'évasion fiscale, dans la conditionnalité des aides aux entreprises notamment.

En janvier 2026, près de 360 000 agentes et agents ont vu leur rémunération passer sous le smic horaire, situation malheureusement récurrente à chaque revalorisation du SMIC conduisant le Gouvernement à mettre en œuvre un mécanisme d'urgence pour préserver une rémunération au Smic.

Nous connaissons aujourd'hui à nouveau une situation internationale difficile. L'inflation repart à la hausse notamment du fait de la hausse des prix des carburants et de l'énergie et s'établit désormais à 2,2%. Avec malheureusement la crainte que cette hausse s'accélère. Il a été annoncé que le SMIC serait revalorisé de 2% en juin si l'inflation est confirmée, ce qui ne fait que peu de doute malheureusement.

Une nouvelle fois donc, les agentes et agents publics dans les tous premiers échelons vont se retrouver en dessous du SMIC et vous prendrez probablement une mesure de quelques centimes pour rattraper cela.

Ce type de mesures n'est plus understandable. Cela est plus que largement insuffisant. Les agentes et agents publics des premiers échelons ne doivent plus courir après le SMIC tout comme l'ensemble des agentes et agents de la fonction publique doivent enfin obtenir une véritable revalorisation de leurs rémunérations.

Plusieurs mesures sont aussi urgentes qu'indispensables : revalorisation du point d'indice, indexation de la valeur du point sur l'inflation, attribution de 85 points pour toutes et tous.

Après d'innombrables rapports sur "comment rendre la fonction publique plus attractive" ou autres bilans, la réalité est là, la fonction publique n'attire plus et une des raisons principales en est les rémunérations. Il faut aujourd'hui prendre de véritables mesures et sans attendre. De très nombreuses agentes et agents se déclarent insatisfaites et insatisfaits et envisageraient même de quitter la fonction publique en mettant en cause la question des rémunérations.

Lors du groupe de travail rémunérations, les organisations syndicales ont demandé de manière unanime l'ouverture d'une négociation salariale dans la fonction publique.

Solidaires réitère ici sa demande d'ouverture de véritables négociations salariales dans la fonction publique, négociations avec un calendrier, un mandat politique clair et une enveloppe budgétaire permettant de répondre à l'urgence.

L'urgence des agentes et agents publics doit être entendue. Cette négociation ne peut pas être une nouvelle réunion de constat. Elle doit déboucher sur des mesures concrètes, immédiates et financées.

Veuillez agréer monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Gaëlle Martinez



Déléguée Générale Solidaires Fonction Publique